

**Première session du Comité préparatoire de la Conférence
d'examen de 2015
(Vienne 30 avril-11 mai 2012)**

Intervention du chef de la délégation française

Débat général

Monsieur le Président, chers collègues,

Mon pays s'associe pleinement au discours de l'Union européenne, ainsi qu'à celui prononcé pour les cinq Etats dotés.

1. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre nomination au poste de présidence. Il s'agit d'une lourde responsabilité, celle du lancement d'un nouveau cycle. Je suis convaincu que votre expérience et vos qualités personnelles vous permettront de vous acquitter parfaitement de votre tâche. Soyez assuré de la pleine coopération et du plein soutien de ma délégation pour vous appuyer.

Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, négocié il y a plus de quarante ans, constitue plus que jamais le socle nécessaire à l'action de la communauté internationale pour répondre aux graves crises de prolifération actuelles et aux interrogations liées à la sûreté et à la sécurité dans le cadre de l'usage pacifique du nucléaire. Le TNP reste par ailleurs le fondement des progrès réalisés en matière de désarmement.

3. Ce nouveau cycle débute avec deux atouts majeurs :

- Un consensus politique fort, exprimé lors de la Conférence d'examen de 2010 par les 189 parties au traité ;
- Une feuille de route ambitieuse, adoptée par consensus lors de la conférence de 2010, qui nous indique clairement la marche à suivre pour soutenir la dynamique de ce traité.

Alors que les Etats parties n'avaient pas pu parvenir à un accord en 2005, le document final adopté en 2010 comprend un Plan d'action pragmatique et équilibré sur les trois piliers du traité.

Monsieur le Président, chers collègues,

4. Notre première mission est d'abord de mettre en œuvre cette feuille de route.

La France est satisfaite et soutient pleinement cette feuille de route. Nous aurions aimé des éléments plus incisifs sur les crises de prolifération, reflétant davantage la

réalité de ces crises, ou plus ambitieux sur le retrait du TNP ou encore sur la question du respect par les Etats de leurs obligations internationales (« *compliance* »). Mais nous sommes conscients que le texte est le résultat d'un compromis délicat. C'est avec cet esprit de compromis que nous appelons toutes les parties à respecter cet acquis, qui nous permet d'aller de l'avant pour travailler à un monde plus sûr.

Cet acquis, nous devons maintenant, individuellement et collectivement, le mettre en œuvre de manière équilibrée dans ses trois piliers.

5. La France, pour sa part, assumera pleinement ses responsabilités au titre du Plan d'action en tant qu'Etat doté. Nous nous préparons d'ores et déjà à rendre compte en 2014, comme nous y sommes invités par le Plan d'action, de nos efforts réalisés pour mettre en œuvre les conclusions et recommandations du Document final de 2010.

Dès à présent, je me réjouis de pouvoir annoncer que mon pays a atteint aujourd'hui l'objectif fixé en 2008 par le Président de la République de réduire d'un tiers la composante aérienne de notre force de dissuasion, c'est-à-dire des missiles et des têtes nucléaires qui constituent cette composante. Au total, depuis 15 ans, nous avons donc réduit de moitié le nombre de nos têtes nucléaires et communiqué, pour la première fois et par souci de transparence, sur le plafond des têtes nucléaires en notre possession, aujourd'hui inférieur à 300 têtes. Ce sont là des actions récentes et concrètes de la France, qui viennent démontrer une nouvelle fois notre engagement sans équivoque en faveur du désarmement. Je rappelle que, depuis 15 ans, nous comptons parmi les rares Etats qui ont pris des mesures ambitieuses et irréversibles de désarmement : nous avons démantelé notre composante sol-sol, notre site d'essais nucléaires et nos installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires.

J'y reviendrai plus précisément lorsque nous aborderons le segment portant sur le désarmement.

6. Nous avons également agi avec les autres Etats dotés.

Comme vous le savez, nous avons invité nos partenaires à la première réunion de suivi de la Conférence d'examen, à Paris, en juillet dernier. Après Londres en septembre 2009, le P5 s'est réuni pour la deuxième fois à ce niveau politique, sur un agenda beaucoup plus dense et étendu, couvrant largement le champ des questions liées au désarmement et à la non-prolifération. Ce processus, essentiel, de concertation au sein du P5 témoigne de la détermination des Etats dotés à poursuivre la mise en œuvre d'actions concrètes destinées à assurer le plein respect, sur l'ensemble du cycle d'examen, de leurs engagements à l'égard des trois piliers du TNP. Complété par des consultations techniques régulières sur des sujets variés comme la terminologie nucléaire et la vérification, il contribue à améliorer la transparence et la confiance au sein du P5 et à l'égard des Etats non dotés. L'accord unanime des Cinq pour se retrouver, une nouvelle fois, à Washington en juin doit être salué, en tant que nouvelle démonstration de notre volonté commune d'être pleinement au rendez-vous en 2015. La France entend y contribuer activement.

7. Nous avons finalisé les discussions avec les pays de l'ASEAN pour mettre en œuvre un protocole au traité de Bangkok établissant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est, après trois cycles de négociation, à Genève, à New York puis à Bali. Nous espérons qu'il pourra désormais être signé rapidement.

Monsieur le Président, chers collègues,

8. La responsabilité particulière des Etats dotés, en particulier, en matière de désarmement, ne sera pas donc pas éludée, certainement pas par la France. Mais la réussite du Plan d'action, y compris dans le domaine du désarmement, dépend de tous.

Nous saluons à cet égard la ratification par l'Indonésie du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et appelons tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait, notamment ceux de l'Annexe II, à suivre cet exemple.

La nomination d'un pays hôte et d'un facilitateur, l'ambassadeur Jaakko Laajava, pour l'organisation de la Conférence de 2012 en faveur d'une zone exempte d'armes nucléaires et des autres armes de destruction massive et de leurs vecteurs au Moyen-Orient, est une étape importante vers la mise en œuvre de la résolution de 1995, pour les acteurs de la zone comme pour l'ensemble des pays attachés à ce traité. Nous devons continuer de travailler ensemble aux conditions permettant à la Conférence prévue en 2012 de se tenir, avec tous les acteurs concernés, dans les meilleures conditions. La France a pleinement soutenu la préparation du séminaire de l'Union européenne sur cette question, auquel elle a participé, ainsi qu'au forum de l'AIEA, en novembre dernier.

Nous regrettons vivement que les négociations pour un Traité d'interdiction de la production des matières fissiles pour les armes nucléaires n'aient pas encore pu être entamées à la Conférence du Désarmement, malgré le souhait clair et ferme exprimé par tous les Etats parties au traité et les efforts louables des présidences successives. Il faut réfléchir au meilleur moyen de relancer la dynamique, sur la base du document CD/1864 adopté en 2009.

Monsieur le Président, chers collègues,

9. Le principal défi à l'intégrité du traité dans ce nouveau cycle d'examen est la poursuite, et même l'aggravation des crises de prolifération, qui ne peuvent rester sans réponse.

Certes, des éléments positifs sont à relever en matière de renforcement du régime global de non-prolifération. De nouvelles ratifications du protocole additionnel, une extension de 10 ans du mandat du Comité 1540 et l'adoption par le NSG de nouvelles lignes directrices sur les transferts de technologies d'enrichissement et de retraitement.

Néanmoins, le renforcement du régime de non-prolifération, et notamment du système des garanties de l'AIEA, demeure une priorité. La persistance, voire l'aggravation des crises de prolifération fait l'objet d'une très grande inquiétude et nécessite une réponse déterminée de notre part.

Ces crises ne sont pas seulement une menace à la sécurité sur le plan régional et international. En sapant la confiance mutuelle, ces crises sont un obstacle au développement des coopérations nucléaires civiles, elles sont un frein aux progrès en matière de désarmement. Enfin, elles touchent à la substance même de l'accord contenu dans le TNP.

10. La crise iranienne, tout d'abord. Depuis maintenant de trop nombreuses années, l'Iran poursuit un programme d'enrichissement sans finalité civile crédible, en violation des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et du Conseil des gouverneurs de l'AIEA. Comme en attestent les derniers rapports de l'AIEA, la situation continue de se dégrader sur le terrain : accélération des activités d'enrichissement, notamment à 20% sur le site longtemps dissimulé à la communauté internationale de Fordoo, poursuite des activités liées à l'eau lourde, pas de progrès sur la clarification des questions non résolues liées à la possible dimension militaire mis en exergue dans l'annexe du rapport de novembre 2011 de l'AIEA.

Le groupe des Six s'est réuni à Istanbul le 14 avril pour reprendre les discussions avec l'Iran sur son programme nucléaire. Les Six se sont à nouveau montrés unis dans leur détermination à mener un dialogue sérieux avec l'Iran avec l'objectif que ce pays réponde aux préoccupations de la communauté internationale concernant la nature de son programme et qu'il respecte intégralement ses obligations internationales. Le principe d'une prochaine réunion a pu être agréé. Les discussions à venir seront importantes : l'Iran doit faire des gestes urgents et concrets pour établir la confiance, conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et du Conseil des gouverneurs de l'AIEA concernant ce pays.

11. S'agissant de la crise nord-coréenne, la situation continue d'être extrêmement préoccupante. Les deux essais nucléaires revendiqués par la Corée du Nord ont été condamnés par la communauté internationale. Les révélations, en novembre 2010, de l'existence d'une installation d'enrichissement de l'uranium, en violation flagrante des résolutions 1718 et 1874, n'ont fait qu'accroître nos inquiétudes sur le programme nucléaire nord-coréen. Le tir du 13 avril dernier, que nous condamnons fermement, constitue une nouvelle violation par la Corée du Nord de ses obligations internationales, en vertu desquelles elle doit s'abstenir de toute activité liée à un programme de missile balistique. Il est temps pour ce pays de retrouver le chemin du dialogue et de la pleine légalité en procédant au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de son programme nucléaire, comme exigé par les résolutions 1718 et 1874 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il doit, sans délai, permettre le retour des inspecteurs de l'AIEA sur son territoire en leur donnant accès à l'ensemble de ses installations nucléaires, cesser toute activité proliférante et s'abstenir de tout nouveau geste risquant d'accroître davantage la tension dans la région.

12. Enfin, concernant la Syrie, et dans le prolongement de la résolution adoptée par le Conseil des Gouverneurs en juin 2011, sur la base du rapport de l'AIEA, nous appelons instamment Damas à coopérer pleinement avec l'Agence, et à faire toute la lumière sur ses activités nucléaires présentes et passées.

13. Je rappellerai à cette occasion l'importance que la France attache à la question du retrait. Mon pays respecte bien entendu pleinement ce droit ouvert par l'article X du

TNP. Mais il faut en limiter les abus. La France souhaite poursuivre la réflexion sur les conséquences d'un retrait et sur quelques principes destinés à organiser la réponse de la communauté internationale en cas de notification de celui-ci. Il est notamment essentiel de veiller à ce que la responsabilité d'un Etat pour les violations du TNP commises avant son retrait puisse demeurer pleinement engagée.

14. S'agissant des usages pacifiques du nucléaire civil, mon pays a fait et confirme le choix du nucléaire afin de ne pas se priver des atouts de cette énergie pour relever les défis du changement climatique, des besoins énergétiques croissants et de la recherche médicale, notamment. La France est prête à aider tous ses partenaires désireux de s'engager dans la voie du développement responsable du nucléaire civil, sous réserve qu'ils respectent scrupuleusement leurs obligations internationales en matière de non-prolifération. Ceci implique de leur part un engagement de sûreté et de sécurité, comme l'avait souligné le Président de la République lors de la Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil organisée à Paris en mars 2010. La formation est un élément déterminant pour transmettre à la fois ce savoir-faire et une véritable culture dans ce domaine. C'est pourquoi nous avons créé, en 2011, l'Institut international de l'énergie nucléaire (I2EN), en lien avec les acteurs de l'enseignement de la sûreté et de la sécurité nucléaire, pour diffuser le meilleur enseignement possible dans ce domaine.

15. Les événements de Fukushima, causés par une catastrophe naturelle exceptionnelle, nous ont rappelé l'importance de promouvoir et d'utiliser, comme nous l'avons toujours défendu, les standards les plus stricts en matière de sûreté et la nécessité de renforcer encore davantage la coopération internationale. La France soutient bien entendu le plan d'action de l'AIEA adopté lors de la 55^{ème} Conférence générale en juin dernier en vue du renforcement du cadre mondial de sûreté et participe activement à sa mise en œuvre. Afin de préparer cette échéance importante, elle avait organisé, dès le mois de juin et en collaboration étroite avec l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire, un séminaire ministériel international sur la sûreté réunissant à Paris 33 Etats. Nous défendons en outre la création d'un mécanisme international d'intervention rapide sous l'égide de l'AIEA afin de disposer de moyens et de l'expertise disponibles au niveau des Etats qui soient rapidement mobilisables pour l'assistance internationale en cas d'accident nucléaire. La mise en réseau sous l'égide de l'AIEA de centres nationaux de formation à la gestion de crise, pour échanger les meilleures pratiques nationales, constitue aussi le moyen de se préparer efficacement à la gestion d'un accident nucléaire.

16. Beaucoup de progrès ont été effectués en faveur de la sécurité nucléaire, avant et après le Sommet de Séoul. Dans le prolongement des engagements annoncés lors du Sommet de Washington, la France a procédé à une large refonte et à un renforcement de son dispositif législatif et réglementaire afin de lutter efficacement contre le vol, le détournement ou toute utilisation malveillante des matières et installations nucléaires. Dans un souci d'exemplarité, nous avons en outre demandé à l'AIEA de mener l'an dernier une mission dite « IPPAS » (*International Physical Protection Advisory Service*) afin d'évaluer le régime français de protection physique des activités nucléaires et sa mise en œuvre dans l'une de nos centrales nucléaires. Le rapport final a qualifié de robuste le dispositif français de sécurité nucléaire. Nous poursuivons également avec l'AIEA une action pour recenser la totalité des sources radioactives usagées d'origine française dans le monde et pour sécuriser celles qui auraient le potentiel d'entraîner des conséquences radiologiques sérieuses si elles

étaient impliquées dans un accident ou un acte de malveillance. Enfin, nous menons une politique responsable de minimisation de l'uranium hautement enrichi : cette politique tient dûment compte des conditions de faisabilité technique et économique du moment et s'attache à préserver les intérêts fondamentaux de la recherche tout en prévenant les risques de pénurie mondiale dans l'approvisionnement crucial en radioisotopes médicaux.

Sûreté, sécurité et non-prolifération sont pour la France les trois conditions du développement responsable des usages pacifiques du nucléaire.

17. En conclusion, ce premier Comité préparatoire sera considéré par la France comme une réussite si nous parvenons à une discussion franche et sincère sur ces sujets. Nous espérons vivement que les discussions sur les questions procédurales pourront être rapidement conclues, en reconduisant les modalités choisies pour le cycle précédent. Vous pourrez compter sur mon soutien et celui de ma délégation pour vous assister dans votre tâche.

Je vous remercie, Monsieur le président.

**First Meeting of the Preparatory Committee for the 2015 NPT
Review Conference
(Vienna, 30 April-11 May 2012)**

Statement by the Head of the French Delegation

General Debate

Mr Chairman, Dear Colleagues,

My country fully associates itself with the statement of the European Union and with the statement made on behalf of the five nuclear-weapon States.

1. I should first like to congratulate you on your election to the Chair. Your appointment brings with it a major responsibility, that of launching a new review cycle. I am sure that your experience and personal talents will enable you to conduct your task perfectly. I assure you of the full cooperation and support of my delegation in the performance of your duties.

2. The nuclear Non-Proliferation Treaty, negotiated over 40 years ago, remains more than ever the cornerstone of the international community's action to respond to the current serious proliferation crises and to questions about nuclear safety and security linked to peaceful uses. The NPT also remains the foundation for disarmament progress.

3. This new cycle starts with two major assets :

- A strong political consensus, expressed by the 189 parties to the treaty at the 2010 Review Conference;
- An ambitious road map, adopted by consensus at the 2010 conference, which clearly marks out the path for us to drive forward this treaty.

Although the States party were unable to come to an agreement in 2005, the final document adopted in 2010 contains a pragmatic, balanced action plan on the three pillars of the Treaty.

Mr Chairman, Dear Colleagues

4. Our first task is to implement this road map.

France is satisfied with and fully supports this road map. We would have liked the elements on proliferation crises to be more incisive, to reflect more closely the reality of these crises. They could also have been more ambitious on the subject of NPT withdrawal and States' compliance with their international obligations. However, we

know that the text is the result of a delicate compromise. It is in this spirit of compromise that we call on all parties to adhere to this achievement, which enables us to forge ahead to work towards a safer world.

We now need, individually and collectively, to implement in a balanced manner the three pillars of this Action Plan.

5. France will fully discharge its responsibilities with respect to the Action Plan and as a nuclear-weapon State. We are already preparing to report in 2014, as called upon by the Action Plan, on our work on implementing the conclusions and recommendations of the 2010 Final Document.

I am pleased to announce that my country has met today the objective defined by the President of the French Republic in 2008 to reduce our deterrent's airborne component by one-third, that is to say the missiles and nuclear warheads that make up this component. All in all, in the last 15 years, we have cut the number of nuclear warheads by half and, in a first and for the sake of transparency, announced the ceiling of nuclear warheads in our possession, which now number less than 300. These are France's recent, concrete actions, which once again go to show our unequivocal commitment to disarmament. I would like to remind you that we are one of the few States to have taken ambitious, irreversible disarmament action in the past 15 years. We have dismantled our ground-to-ground component, our nuclear test site and our facilities for the production of fissile material for nuclear weapons.

I will come back to this point in more detail when we address the disarmament segment.

6. We have also taken action with the other nuclear-weapon States.

As you know, we invited our partners to the first follow-up meeting to the NPT Review Conference in Paris in July 2011. Following London in September 2009, the P5 met for the second time at this political level to address a much denser, longer agenda, largely covering the sphere of disarmament and non-proliferation questions. This vitally important P5 consultation process shows the determination of the nuclear-weapon States to continue to take concrete actions to fully comply with their commitments to the three NPT pillars across the entire review cycle. Rounded out as it is by regular technical consultations on subjects such as nuclear terminology and verification, this process helps improve transparency and confidence within the P5 and with respect to the non-nuclear-weapon States. P5's unanimous agreement to meet again in Washington in June is commendable as a further demonstration of our shared will to be fully up to the mark in 2015. France intends to actively contribute to this.

7. We have finalised discussions with the ASEAN countries to implement a protocol to the Bangkok Treaty establishing a nuclear-weapon-free zone in South-East Asia following three rounds of talks in Geneva, New York and Bali. We hope that the protocol can now be signed without delay.

Mr Chairman, Dear Colleagues,

8. This shows that the particular responsibility of the nuclear-weapon States, especially in disarmament, will not be eluded, certainly not by France. Yet the success of the Action Plan, including in disarmament, depends on everyone.

In this respect, we welcome Indonesia's ratification of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty and call on all the States that have not yet done so, especially the Annex 2 States, to follow this example.

The appointment of a host country and a facilitator, Ambassador Jaakko Laajava, to hold the 2012 Conference on the establishment of a Middle East zone free of nuclear weapons and other weapons of mass destruction and their delivery systems is an important step towards the implementation of the 1995 resolution, both for the region's players and for all the countries that set great store by this treaty. We need to continue to work together on the conditions that will enable the planned 2012 conference to be held with all the players concerned and in the most favourable conditions. France fully supported the preparations for the European Union's seminar on this issue, which we attended, and the IAEA forum in November 2011.

We deeply regret that negotiations for a fissile material cut-off treaty have not yet been able to get underway at the Conference on Disarmament, despite the clear, firm wish expressed by all the States party to the treaty and the laudable efforts made by the successive presidencies. We should look at how best to drive forward this process on the basis of document CD/1864 adopted in 2009.

Mr Chairman, Dear Colleagues,

9. The main challenge to the treaty's integrity in this new review cycle is the continuation and even escalation of the proliferation crises, which cannot remain without a response.

Granted, there are positive elements to be found as regards strengthening the global non-proliferation regime. We have seen further ratifications of the Additional Protocol, a ten-year extension on the 1540 Committee's mandate and the NSG's adoption of new guidelines on transfers of enrichment and reprocessing technologies.

Nevertheless, the strengthening of the non-proliferation regime, and especially the IAEA safeguards system, remains a priority. The persistence and possible escalation of the proliferation crises is a subject of immense concern and calls for a firm response from us.

These crises are more than a threat to regional and international security. By sapping mutual confidence, they hinder the development of civil nuclear co-operation and hold up progress with disarmament. And they touch the very substance of the agreement contained in the NPT.

10. The Iranian crisis, first of all. For far too many years now, Iran has been pursuing an enrichment programme without any credible civil purpose, in violation of the United Nations Security Council resolutions and IAEA Board of Governors resolutions. As shown by the latest IAEA reports, the situation is continuing to worsen on the ground : acceleration of enrichment activities, in particular, to 20% on

the Fordo site long concealed from the international community, continuation of heavy water activities, and no progress with clarifying unanswered issues about the possible military dimensions set out in the annex to the IAEA's November 2011 report.

The Group of Six met in Istanbul on 14 April to resume discussions with Iran about its nuclear programme. The Six again presented a united front in their determination to hold serious talks with Iran to secure answers from the country to the international community's concerns over the nature of its programme and full compliance with its international obligations. The principle of a further meeting was agreed upon. The coming discussions will be important : Iran must urgently make tangible moves to establish confidence, in keeping with the resolutions on this country adopted by the UN Security Council and the IAEA Board of Governors.

11. Turning to the North Korean crisis, the situation continues to be extremely worrying. The two nuclear tests that North Korea claimed to have conducted have been condemned by the international community. The November 2010 revelations of the existence of a uranium enrichment facility, in blatant violation of resolutions 1718 and 1874, have merely added to our concerns over the North Korean nuclear programme. The launch on 13 April this year, which we firmly condemn, constitutes a further North Korean violation of its international obligations, by virtue of which it should refrain from any activity associated with a ballistic missile programme. It is time for this country to get back on track to dialogue and full legality by completely, verifiably and irreversibly dismantling its nuclear programme, as demanded by United Nations Security Council resolutions 1718 and 1874. It should, without delay, allow the IAEA inspectors back into the country, giving them access to all its nuclear facilities, cease all proliferation activity and again refrain from making any move that could further add to tension in the region.

12. Lastly, regarding Syria, and in line with the resolution adopted by the Board of Governors in June 2011 on the basis of the IAEA report, we urge Damas to fully cooperate with the Agency and shed full light on its past and present nuclear activities.

13. I will reiterate here the importance that France attaches to the question of withdrawal. My country naturally fully adheres to this right established by Article X of the NPT. Yet we need to limit abuses of this right. France would like to pursue discussions on the consequences of withdrawal and on the principles designed to organise the international community's response in the event of a notification of withdrawal. It is vital, in particular, for a State to remain fully responsible for NPT violations committed before its withdrawal.

14. On the subject of peaceful uses of civil nuclear energy, my country chose and confirms its choice of nuclear energy so as not to forego this energy's capacities to address the challenges of climate change, growing energy needs and medical research, in particular. France is prepared to help all its partners who seek to embark on the responsible development of civil nuclear energy, provided they scrupulously comply with their international non-proliferation obligations. This implies from them a commitment to safety and security, as stressed by the President of the French Republic at the International Conference on Access to Civil Nuclear Energy held in Paris in March 2010. Training is key to transmitting both these skills and a real culture in that field. This is why we set up the International Institute of Nuclear

Energy (I2EN) in 2011, in association with nuclear safety and security education and training players, to spread the best education possible in this area.

15. The Fukushima events, caused by an extraordinary natural disaster, reminded us of the importance of promoting and using, as we have always advocated, the highest safety standards and the need to further scale up international co-operation. France naturally supports the IAEA action plan adopted by the 55th General Conference in June 2011 to strengthen nuclear safety worldwide and actively contributes to its implementation. In preparation for this important step, France held in Paris an international ministerial seminar on safety with 33 States in June 2011 in close co-operation with the OECD Nuclear Energy Agency. We also champion the creation of an international rapid response mechanism under the auspices of the IAEA to pool resources and expertise available at the national level and quickly mobilize them in the event of a nuclear accident. The networking of national training centres for crisis management, under the supervision of the IAEA, in order to exchange best national practices, is also the means to prepare efficiently for managing nuclear accidents.

16. A great deal of progress has been made with nuclear security, before and after the Seoul Summit. In line with the commitments announced at the Washington Summit, France has overhauled and strengthened its legislative and regulatory mechanism to effectively combat theft, misuse and any malicious use of nuclear material and facilities. We have also striven to lead by example by requesting the IAEA to conduct an IPPAS (International Physical Protection Advisory Service) mission last year to assess the French nuclear physical protection system and its implementation in one of our nuclear plants. The final report rates the French nuclear security regime as robust. We are pursuing work with the IAEA on identifying all disused radioactive sources of French origin around the world and securing those with potentially serious radiological repercussions in the event of an accident or malicious act. Last but not least, we are conducting a responsible highly enriched uranium minimisation policy. This policy duly factors in prevailing technical and economic feasibility conditions, and is designed to preserve the fundamental interests of research and prevent the risks of global shortages in the crucial supply of medical radioisotopes.

For France, safety, security and non-proliferation are the three conditions of the responsible development of peaceful uses of nuclear energy.

17. To conclude, France will see this first Preparatory Committee as successful if we manage to hold honest, sincere discussions on these subjects. We hope very much that the discussions on procedural issues would be completed quickly, through aligning them with the procedures used for the last cycle. You can count on my support and my delegation's support to help you in your task.

Thank you, Mr Chairman.

